



COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 25 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vendredi vingt-cinq avril à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Gérard BARROY	X	Raynald GUIRIEC	X
Marc SIGNORET	X	Agnès BIRIN	exc	Bernard JACQUET	X
Corinne TREBOSC	X	Mayeul BOUCAUMONT	X	Virginie LAVALETTE	X
Thierry AUDOUIN	X	Isabelle COINE	X	Véronique SERMONDADAZ	X
Bernadette ACCOLAS	X	Annie GAUMET	X	Thierry TRUFFY	X

(abs. : absent(e) ; exc. : excusé(e) ; X : présent(e)).

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Françoise SCHEEPERS – Jean-Luc REBY

Point n° 1 : Assainissement

- **Travaux en régie** : Les employés communaux effectuent actuellement des travaux d'assainissement en régie. Ces travaux répondent à une pollution de lingettes dans le réseau. Les eaux usées sont évacuées dans le réseau d'assainissement de façon gravitaire ou relevées à l'aide de pompes, elles sont ensuite traitées en station d'épuration avant de rejoindre le milieu naturel. Certains irréductibles ont conservé la mauvaise habitude de tout jeter dans leurs canalisations dont des lingettes. Une information sera faite auprès des usagers concernés. Toute pollution, réparation ou restauration du système assainissement engendre un coût pour la collectivité et se répercute sur la redevance assainissement.

- **Réseau en séparatif** : M. DEVEZEAUD, Technicien assainissement et industriel à la Direction de l'économie, de l'environnement, de l'accueil et de l'agriculture du B.D.Q.E. (Bureau Départemental de la Qualité de l'eau) a pris contact avec la mairie au sujet de la réalisation d'un réseau assainissement en séparatif, au départ de l'éco-quartier. En effet, l'Agence de l'eau impose un réseau en séparatif (EU/ EP) pour l'éco quartier dont il convient de prévoir l'étude en 2014 et la réalisation en 2015.

Point n° 2 : Travaux en cours

- **Maison Place Paul Guignard** – La commune étant propriétaire d'un bien immobilier, inoccupé, le Conseil Municipal a décidé de créer deux logements distincts pour répondre à des demandes de locations. Monsieur Stéphane PICHON, architecte, a réalisé un premier projet d'occupation des espaces. Celui-ci sera revu pour atténuer l'emplacement de l'escalier. Par ailleurs, des demandes de devis seront faites auprès des artisans locaux (électriciens, plombiers, menuisiers) sur cahier des charges prédéfini.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire, pour proposer à la location des loyers modérés, de faire attention à la dépense et que seules les propositions économiquement faibles seront retenues.

Remparts – Les travaux devraient être terminés fin mai. Un mur de 1,70 m sera refait. Les pelouses et arbustes qui ont été ensemencés, poussent et embellissent les lieux.

Point n° 3 : Communauté de Communes du Pays de Tronçais

- **Réunion communautaire du 17 avril** – Les élus communautaires informent l'assemblée qu'un résumé sera effectué en conseil municipal, après chaque réunion communautaire. G. DÉRIOT a été élu Président de la Communauté de Communes et 8 nouveaux vice-présidents ont été élus comme suit : Daniel RENAUD, Maire de Valigny, est nommé vice-président en

charge des affaires sociales, Daniel RONDET, Maire de Coulevre, sera en charge des moyens généraux (administration, finances, personnel), Denis CLERGET, maire de Theneuille, sera chargé du développement économique, Pierre-Marie DELANOY, maire de Meaulne sera en charge des affaires scolaires, Cyril ROMÉRO, maire de L'Etelon, sera à l'aménagement rural, Alain GAUBERT, maire de St Bonnet Tronçais, sera au développement touristique, Bernard FAUREAU, maire d'Hérisson, sera chargé de la Culture, du patrimoine et de la communication et enfin, Stéphane MILAVEAU, sera chargé de la voirie. Le compte-rendu de la communauté sera transféré par mail à chaque conseiller municipal.

- **C.L.E.C.T. (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)** – Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de constituer une nouvelle C.L.E.C.T. Corinne TRÉBOSC sera titulaire de la commission et Thierry AUDOUIN suppléant.

- **Cumul de Mandats** – Monsieur le Maire annonce à l'assemblée que Gérard DÉRIOT, touché par la nouvelle loi sur le cumul des mandats, le sénateur Gérard DÉRIOT a abandonné son mandat de conseiller général de l'Allier suite à son élection de Président de la communauté de Communes du Pays de Tronçais. C'est sa suppléante, Corinne TRÉBOSC qui siègera à l'assemblée départementale.

Point n°4 : Communication

- **Flash info** – Le responsable de la commission Communication informe qu'une première réunion s'est tenue le 10 avril dernier. Il a été décidé de poursuivre l'édition de bulletin trimestriel « Ainay Infos ».

- **Accueil des nouveaux arrivants** - La commission a décidé d'innover en proposant, une fois par an, une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à Ainay-le-Château. A cette occasion, une visite guidée du village leur sera proposée pour découvrir le patrimoine local à travers son histoire.

- **Facebook** - En complément du site internet, une page facebook a été créée. La commission se réserve l'accès au site et décide de mettre en ligne toutes les informations relatives aux festivités, favorisant la découverte du village et incitant la population à participer aux actions communales qui sont menées.

Point n°5 : Budget 2014

- Investissement

Suite à la réunion budgétaire du 15 avril, les prévisions budgétaires relatives aux investissements respectent les projets définis comme suit : Acquisition d'un terrain de 20 000 m² - Acquisition et restauration du Restaurant le Charles VII – Acquisition d'une licence IV - Éclairage des Remparts – Création de deux studios pour location – Traitement acoustique de la salle de musique – Equipement sportif – Création d'un mini-parc animalier – Matériel technique et informatique

- Fonctionnement

Le budget fonctionnement respecte les dépenses annuelles habituelles avec une légère augmentation des postes qui subissent les fluctuations du marché tel que le carburant, le fioul et le GNR. Le budget est adopté à l'unanimité.

- Taux d'imposition

Les Taux d'imposition communaux demeurent inchangés. En effet, il paraît essentiel au Conseil Municipal de réaliser des projets sans augmenter les impôts, c'est pourquoi le maintien des taux est adopté par l'assemblée délibérante à l'unanimité : Taxe d'habitation : 23,74 % - Taxe Foncière (bâti) 16,59% - Taxe Foncière (non bâti) 38,24 %.

Néanmoins, il est important de souligner que les bases d'imposition augmentent chaque année du fait de l'administration.

La commune d'Ainay-le-Château se situe majoritairement en-dessous des taux nationaux pratiqués.

Éléments utiles au vote de taux

Taux moyens communaux de 2013 au niveau				
	Ainay-le-Château	National	Départemental	Taux plafonds
Taxe d'habitation	23,74	23,88	25,62	64,05
Taxe foncière (bâti)	16,59	20,11	19,00	50,28
Taxe foncière (non bâti)	38,24	48,94	35,19	122,35

Point n°6 - Eco quartier

- France Loire bénéficiera de l'aide départementale dans la construction de huit logements au sein de l'éco quartier.
- le 24 avril dernier, la SEAU (Société d'Équipement d'Auvergne), Centre Voirie, Stéphane PICHON architecte et la municipalité ont procédé à la réception de la première tranche de travaux. A cette occasion, le conseil propose de procéder à la cérémonie d'inauguration de l'éco quartier, une date sera programmée en fonction des disponibilités des invités.

Question diverses

• **Fleurissement**

- La commission fleurissement rend compte à l'assemblée de la première réunion qui s'est tenue le 23 avril à 18h00. Il a été constaté que plusieurs massifs étaient à l'abandon et qu'il serait judicieux de les reprendre ou de les créer, notamment à l'entrée du lotissement des Récollets et aux entrées de bourg. Xavier GOHLER, employé communal en charge des espaces verts, réfléchit à la confection d'un massif original pour les Récollets et propose aussi de tester des plantes murales.
- Monsieur le Maire demande de planter des arbustes à l'arrière de la maison médicale pour éviter la circulation piétonne.
- Par ailleurs, Bernadette ACCOLAS souhaiterait inciter la population à fleurir leur habitation et participer au Concours de maisons fleuries. « Pourquoi s'inscrire ? Pour améliorer la qualité de vie des habitants, pour améliorer l'accueil des visiteurs, pour qualifier l'image de la commune, pour développer aussi l'économie locale, pour favoriser le lien social, pour protéger et valoriser l'environnement. Autant de raisons pour passer le cap et s'inscrire ! »

• **Commission Impôts Indirects**

Tous les membres du conseil municipal peuvent siéger à la commission des impôts indirects. Il suffit pour cela de se faire connaître auprès de la Communauté de Communes dans les meilleurs délais.

• **Jumelage**

Une réunion d'information a eu lieu sur le programme européen « l'Europe pour les citoyens » le 18 avril dernier à Moulins. Il a été évoqué les aides financières favorisant le jumelage avec des pays européens. A cette occasion, une commission Jumelage est créée, elle sera composée de Thierry TRUFFY, Bernadette ACCOLAS, Thierry AUDOUIN, Annie GAUMET, Mayeul BOUCAUMONT, Véronique SERMONDADAZ et Corinne TREBOSC, responsable de Commission. Une réunion de travail est programmée le Mardi 13 mai 19h00.

• **U.D.A.A.R.**

Le conseil est informé que l'assemblée générale de l'Union Départementale des Associations d'Animation du milieu Rural de l'Allier a eu lieu Samedi 19 avril à Montmarault. Cette association s'occupe du cinéma itinérant en collaboration avec les Amis du vieil Ainay. L'association « Les amis du vieil Ainay » ayant fait part de leur intention de suspendre ou de dissoudre leur association, il convient de penser à prendre le relais pour continuer à offrir aux castelainaisiens la diffusion de films récents à Ainay-le-Château. L'Association Fêtes et Loisirs pourraient prendre la suite, à cette occasion une réunion est programmée le 29 avril pour procéder à l'élection du nouveau bureau de Fêtes et Loisirs. Par ailleurs, l'UDAAR propose une animation au collège de Cérilly à raison de 1 film par trimestre. La projection d'un film en plein

air est soumis au Conseil, sur les murs des remparts en été 2015, il convient de prendre les dispositions qui s'imposent pour cette réalisation.

- **Accessibilité des écoles**

Une réunion a été provoquée par la Communauté de Communes ayant pour ordre du jour la mise en conformité des écoles, dans le cadre de la loi sur l'accessibilité des lieux publics. Le schéma proposé a été refusé par les élus d'Ainay-le-Château, rampes trop volumineuses et non judicieuses. Un accès par la garderie a été proposé et retenu avec création d'un parking. Par ailleurs, des sanitaires seront créés au niveau du préau. Les travaux débuteraient après les appels d'offre, à la Toussaint.

- **Éclairage public**

Thierry TRUFFY liste les lampadaires défectueux dans le bourg : rue de Salvart - rue des Saulniers – rue de Désertine - à l'angle de la route de Charnoux. Bernard JACQUET, chargé de l'Éclairage Public, confirme que la CEE interviendra courant mai pour le remplacement des foyers lumineux défectueux.

- **Déjections canines**

De nombreuses traces de déjections canines subsistent Place du champ de foire. Il est proposé l'implantation de distributeurs de sacs pour déjections canines et de remettre des panneaux pour lutter contre ce type d'incivilité.

- **Emplois d'été**

La commission du Personnel prévoit de se réunir avant la date du prochain conseil.

- **Sécurité routière**

Une réunion est programmée le jeudi 15 mai 19h00 pour aborder la vitesse excessive des véhicules dans le bourg.

- **Triathlon de St Bonnet-Tronçais**

Thierry TRUFFY demande s'il est possible d'apporter une aide financière à l'association organisatrice de l'évènement. Monsieur le Maire rappelle qu'en raison du modeste budget destiné au fonctionnement des associations, il n'est pas possible de répondre favorablement aux associations extérieures. Cependant, la Commune participe « matériellement » en prêtant les chapiteaux, montage et démontage compris.

- **Propreté du village**

Isabelle COINE déplore la quantité de déchets jetés en pleine nature (bouteilles plastiques, canettes, paquets de gâteau). Monsieur le Maire propose de multiplier le nombre de poubelles aux abords de la Sologne et des tables de pique-nique.

- **Fête de la Musique**

Thierry AUDOUIN informe l'assemblée que traditionnellement les élus forment un groupe pour chanter des chansons populaires le 21 juin. Chaque semaine, une répétition des chants aura lieu en mairie. Tous les élus sont conviés.

- **Commémoration du 8 mai 1945**

Afin de préparer la 69^{ème} cérémonie commémorative du 8 mai, les élus se réuniront le 8 mai à 11h00 pour préparation de la salle. Départ du défilé à 11h30.

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance

Le prochain conseil municipal aura lieu

Vendredi 16 mai 2014 à 19h00